



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA STATISTIQUE

**ENQUÊTE SUR L'IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES ACTIVITÉS DES UNITÉS
DE PRODUCTION INFORMELLES DU GABON EN 2020**

ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

VAGUE-1 (MAI 2020)

RAPPORT DE SUIVI N°1

LIBREVILLE, JUIN 2020



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA STATISTIQUE

Sommaire

Contexte de réalisation de l'enquête auprès des Unités de production informelles (UPI).....	3
1 Caractéristiques des Unités de Production Informelle	4
1.1. Structure des activités des UPI par branche d'activités avant la pandémie liée à la Covid-19.....	4
1.2. Emploi de la main d'œuvre par les UPI.....	4
1.3. Type de personnel travaillant dans les UPI.....	5
2. Impact de la Covid-19 sur les Unités de Production Informelles	7
2.1. Situation actuelle des UPI par rapport à la Covid-19	7
2.2. Durée d'ouverture des UPI pendant la Covid-19.....	8
2.3. Durée de fermeture des UPI pendant la Covid-19.....	8
2.4. Optimisme des UPI pour la reprise des activités.....	9
2.5. Projection de la date de reprise des activités par les UPI.....	10
2.6. Utilisation des mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19.....	10
2.7. Evolution du revenu des UPI comparé à la même période en 2019	11
2.8. Evolution des effectifs du personnel employé par les UPI depuis le début de la Covid-19 comparé à la même période en 2019	13
2.9. Evolution du temps de travail du personnel rémunéré employé par les UPI depuis le début de la Covid-19, comparé à la même période en 2019	14
2.10. Problèmes connus par les UPI depuis l'apparition de la Covid-19.....	15
3. Politiques mises en place et mesures d'accompagnement face à la Covid-19	16
3.1. Politiques pour soutenir les UPI dans la situation actuelle de la Covid-19	16
3.2. Mesures d'accompagnement ayant bénéficié aux UPI, en réponse à la crise sanitaire de la Covid-19.....	17
4. Mécanisme d'ajustement face à la Covid-19 et perspectives	18
4.1. Mécanisme d'ajustement utilisés par les UPI pour faire face à la Covid-19	18
4.2. Perspectives.....	19
CONCLUSION	21

Contexte de réalisation de l'enquête auprès des Unités de production informelles (UPI)

La déclaration de l'OMS du 15 janvier 2020 a fait prendre conscience aux gouvernements des pays du monde de l'existence de la pandémie de la COVID-19 dans leurs régions. Cette crise sans précédent a mis les entreprises et les ménages dans une situation d'incertitude quant aux impacts sociaux et économiques que celle-ci peut avoir.

Depuis l'annonce du premier cas positifs le 12 mars 2020, environ 16.730 tests ont été réalisés, révélant 3 101 cas positifs dont 2 247 cas actifs au 05 juin 2020. A cette date, l'on enregistrait 833 personnes guéries et 21 décès.

Cette situation assez préoccupante a conduit le gouvernement à prendre des mesures visant à protéger les populations, notamment la fermeture de tous les établissements scolaires dès le 14 mars 2020, la déclaration de l'état d'urgence sanitaire le 16 mars 2020, le confinement du Grand Libreville pour une période d'observation de deux semaines au mois de mars 2020. Cette période s'est étendue sur les trois mois suivants. Sur l'ensemble du territoire national, la population est invitée notamment à respecter des mesures sanitaires, pour contribuer à ralentir la propagation de la pandémie : la distanciation sociale, se laver les mains régulièrement avec du savon ou du gel alcoolique, éviter de se donner les mains dans les salutations, éviter des regroupements de plus de dix des personnes, porter un masque dans des lieux publics, etc.

Si l'ensemble du pays est concerné par l'état d'urgence sanitaire, des mesures de prévention qui ont été mises en place par le gouvernement ont largement impacté le secteur productif, et par conséquent, les ressources des unités de production informelles et les conditions de vie des employés. Les conséquences consécutives à ces mesures de prévention touchent à la fois l'offre et la demande. C'est dans ce cadre que la Direction Générale de la Statistique en collaboration avec la Banque Mondiale, réalise cette enquête téléphonique auprès d'un échantillon représentatif de 474 unités de production informelles qui sont tirées de façon aléatoire dans la base de l'enquête sur la pauvreté de 2017.

Cette enquête est renouvelée chaque mois de mai à décembre 2020. Dans la première phase, au total 579 entreprises informelles ont été contactées par téléphone pour la mise à jour de la base de sondage et ont accepté de participer à l'enquête. Parmi celles-ci, 474 unités ont été enquêtées avec succès. Ces unités de production informelles sont regroupées dans douze branches d'activités représentatives du secteur informel dans l'économie gabonaise.

L'objectif de cette enquête est d'évaluer l'impact de la COVID-19 sur les activités des unités de production informelles identifiées dans les ménages. L'enquête a évalué les politiques de prévention mises en place par le gouvernement, les mécanismes d'ajustement et les perspectives.

1 Caractéristiques des Unités de Production Informelle

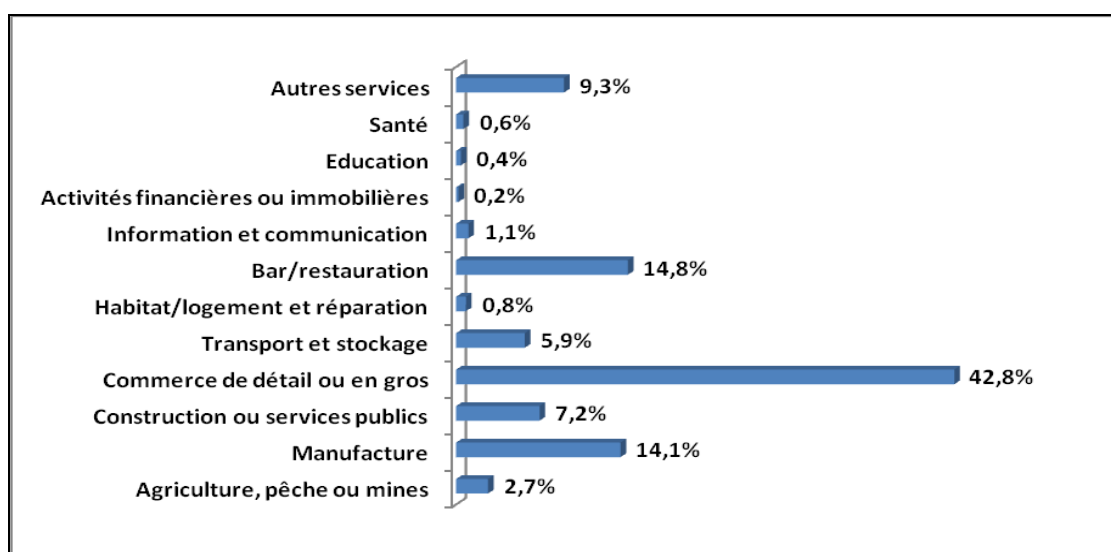
Les caractéristiques des unités de production informelles concernent la structure des activités par branche d'activités, l'emploi et le type de main d'œuvre employée.

1.1. Structure des activités des UPI par branche d'activités avant la pandémie liée à la Covid-19

Plus de quatre UPI sur dix exercent dans le commerce de détail ou en gros

Les activités exercées par les unités de production informelles (UPI) sont regroupées en 12 branches dont le poids est présenté dans le graphique suivant.

Graphique 1 : Répartition des UPI (%) par branches d'activités

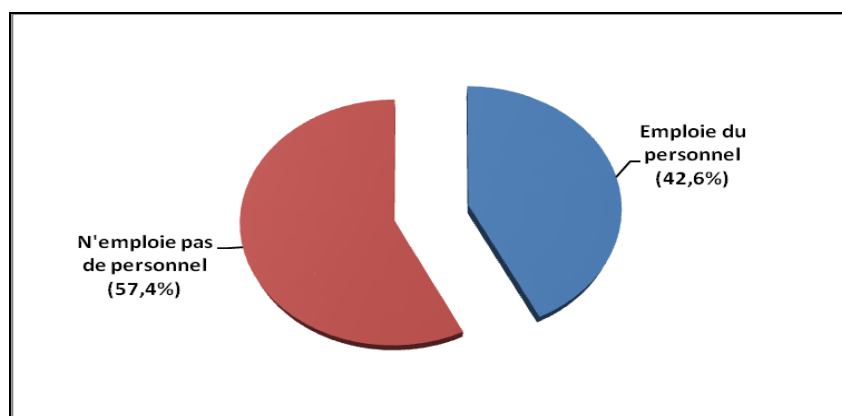


1.2. Emploi de la main d'œuvre par les UPI

Plus de quatre UPI sur dix employaient du personnel avant la crise sanitaire de la COVID-19

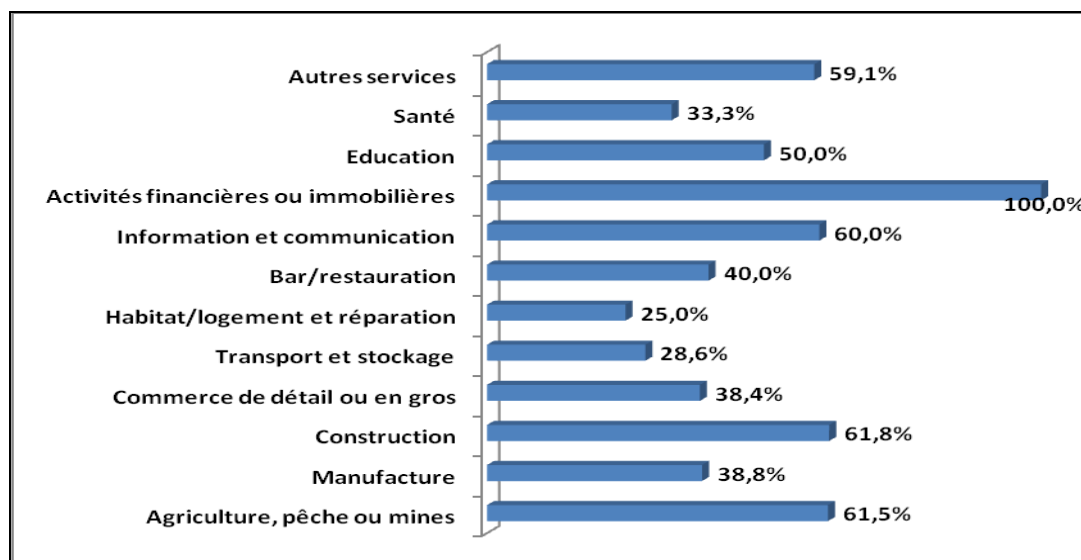
Toutes les branches confondues (42,6%) employaient du personnel avant le début de la pandémie de la COVID-19 contre (57,4%) qui n'employaient pas de personnel.

Graphique 2 : Répartition des UPI (%) selon qu'elles emploient ou non du personnel avant la pandémie de la COVID-19



En dehors de la construction (61,8%) et des autres services (59,1%) qui employaient plus de personnel avant la pandémie de la COVID-19, les autres branches, à savoir les bars/restaurations (40,0%), les manufactures (38,8%) et le commerce de détail ou en gros (38,4%) qui sont plus représentatives du pan informel de l'économie nationale employaient moins de personnel avant la pandémie.

Graphique 3 : Répartition des UPI (%) qui employaient du personnel avant la pandémie par branche d'activités

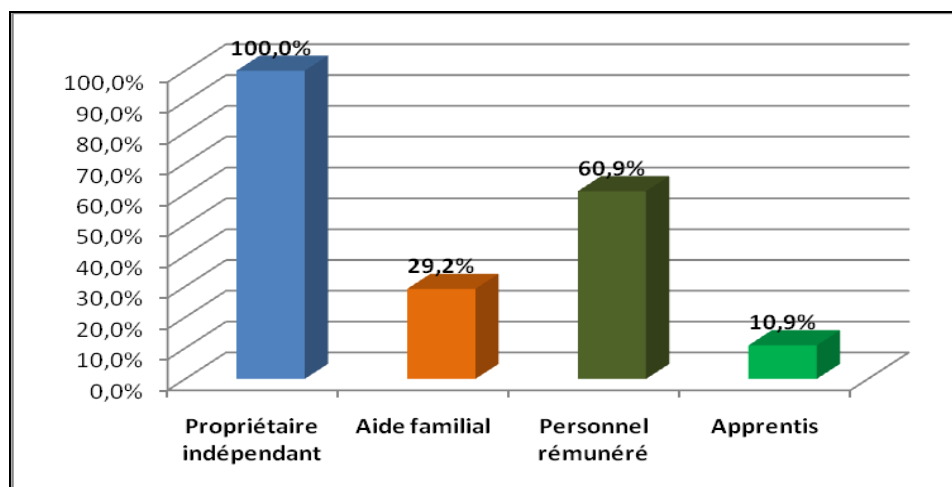


1.3. Type de personnel travaillant dans les UPI

Six UPI sur dix employaient du personnel rémunéré avant la crise sanitaire de la COVID-19

Parmi les effectifs de main d'œuvre qui travaillaient dans les 42,6% des UPI avant la pandémie de la COVID-19, 60,9% employaient du personnel rémunéré ; 29,2% employaient les aides-familiaux et 10,9% employaient les apprentis.

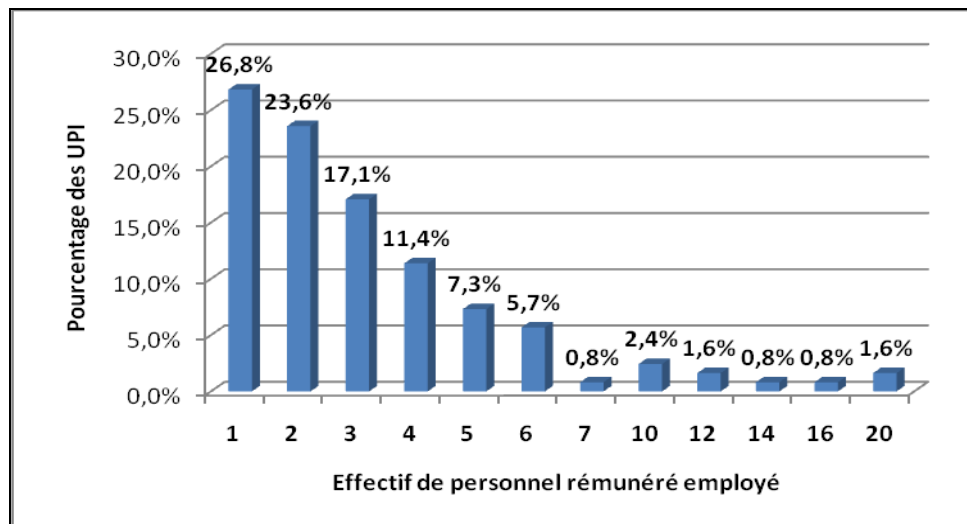
Graphique 4 : Répartition des UPI (%) selon le type de personnel qui y travaillait avant le début de la pandémie



Plus de neuf unités de production informelles sur dix employaient moins de 10 personnes rémunérées caractérisant l'informalité du secteur

Parmi les 60,9% des UPI qui employaient du personnel rémunéré avant le début de la pandémie de la COVID-19, près de 95,1% avaient au plus 10 employés rémunérés. Par contre, 92,7% d'entre elles employaient moins de 10 personnes rémunérées dont la moitié a au plus deux employés rémunérés.

Graphique 5 : Répartition des UPI (%) selon l'effectif du personnel rémunéré employé

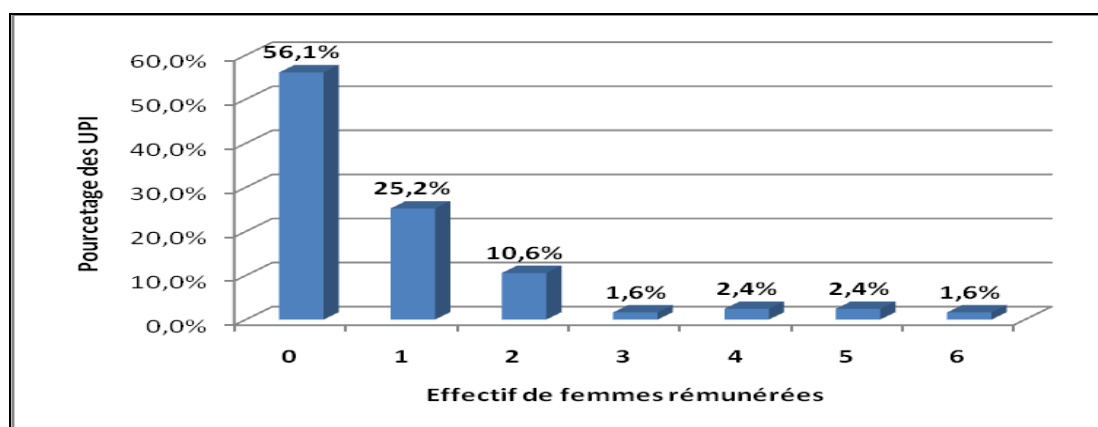


Toutes branches confondues, environ 78,9% des UPI ont moins de cinq employés rémunérés ; 13,8% ont 5-7 employés rémunérés et 7,3% ont 10-20 employés rémunérés. Cependant, les branches qui ont moins d'employés rémunérés sont les manufactures (92,3%) ; les autres services (75,0%) ; le commerce de détail ou en gros (73,8%) et la construction (64,8%). Par contre, les deux branches qui utilisaient un effectif de 20 personnes rémunérées sont la construction et les bars/restauration.

Seulement quatre UPI sur dix employaient une femme rémunérée avant la crise sanitaire de la COVID-19

Dans l'ensemble, 56,1% des UPI n'employaient pas de femmes rémunérées avant le début de la pandémie de la COVID-19.

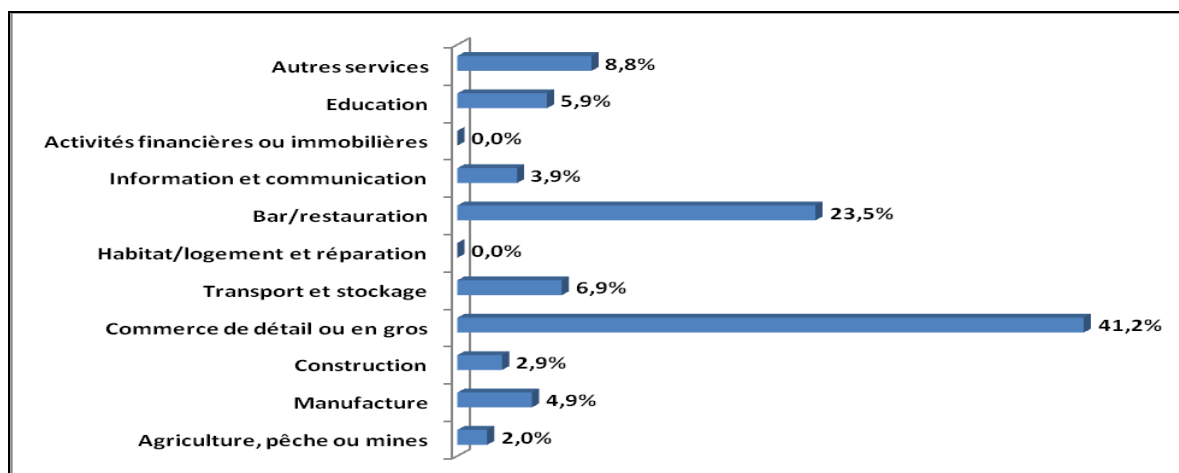
Graphique 6 : Répartition des UPI (%) selon l'effectif de femmes rémunérées



Les 43,9% des UPI qui employaient des femmes avant le début de la pandémie de la COVID-19 ont déclaré 102 femmes rémunérées dont 41,2% exerçaient dans le commerce de détail ou en gros ; 23,5% dans les bars/restauration ; 8,8% dans les autres services ; 6,9% dans le transport et le stockage ; 5,9% dans l'éducation ; 4,9% dans les manufactures ; 3,9% dans

l'information/communication. Très peu de femmes rémunérées étaient employées dans la construction (2,9%) et l'agriculture/pêche/mines (2,0%). Par contre, les activités financières ou immobilières et l'habitat/logement/réparation n'utilisent pas de femmes rémunérées.

Graphique 7 : Répartition des femmes rémunérées (%) dans les UPI par branche d'activités



2. Impact de la Covid-19 sur les Unités de Production Informelles

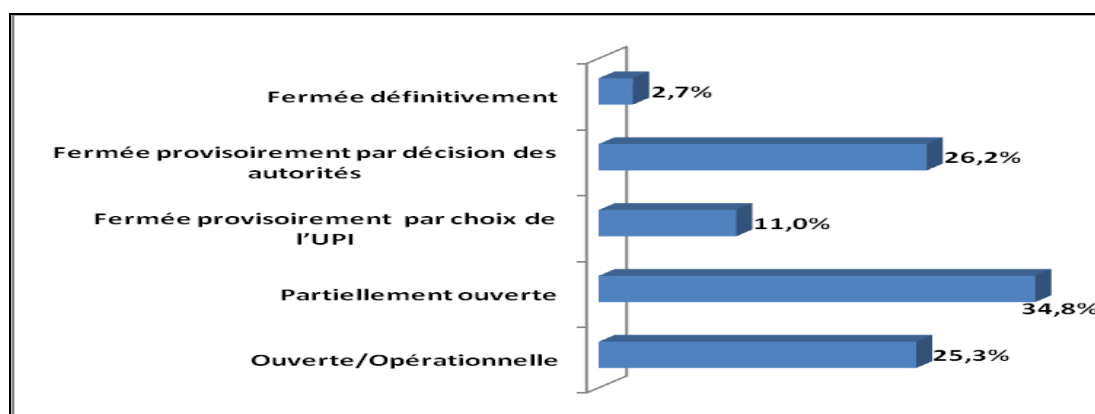
Les questions retenues ici permettent, d'une part, de saisir les effets des mesures de prévention du gouvernement sur le secteur productif ; d'autre part, de voir le comportement des UPI par rapport à ces mesures de prévention pour lutter contre la COVID-19.

2.1. Situation actuelle des UPI par rapport à la Covid-19

Sept UPI sur dix ont mis leurs activités en veilleuse à cause de la COVID-19

Dans la situation actuelle de l'emprise de la COVID sur l'économie nationale, il ressort que 61,0% des UPI ont suspendu leurs activités dont 26,2% sont fermées provisoirement par décision des autorités ; 34,8% sont partiellement ouvertes. Seulement 25,3% des unités de production informelles qui restent ouvertes en permanence de la COVID-19

Graphique 8 : Répartition des UPI (%) selon la situation actuelle par rapport à la pandémie liée à la COVID-19



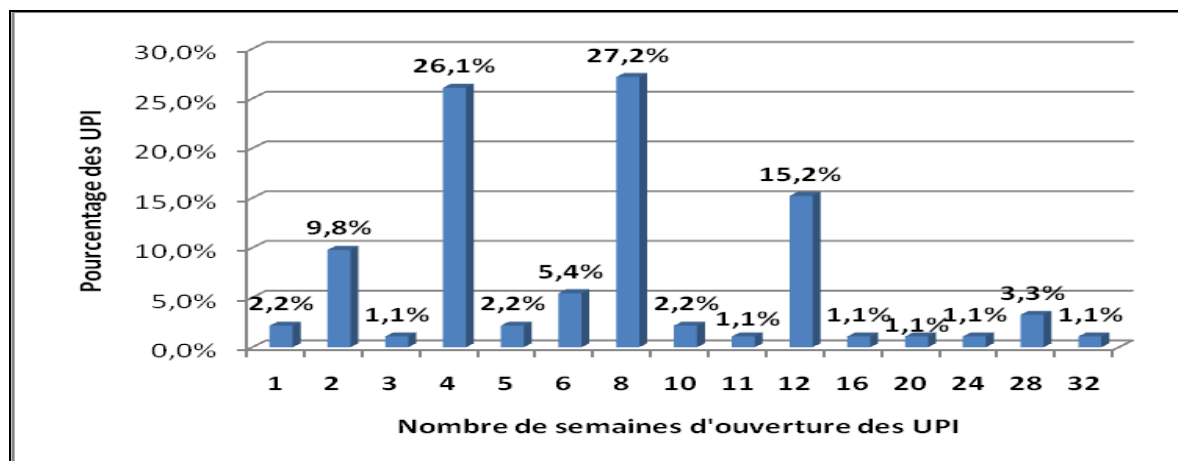
Les branches qui sont les plus touchées par la décision des autorités sont les bars/restaurations (38,6%), la construction (32,4%), le commerce de détail et en gros (36,6%), les manufactures (20,9%), les autres services (15,9%).

2.2. Durée d'ouverture des UPI pendant la Covid-19

Une UPI sur trois est inquiète des effets de la COVID-19 sur son activité

Parmi les unités de production informelles qui sont ouvertes dans la situation actuelle de la COVID-19, environ 67,7% déclarent rester indéfiniment ouvertes alors que 32,3% ont projeté le nombre de semaines ou elles resteront ouvertes. Ainsi, trois tendances se dégagent de cette situation : 27,2% pensent rester ouvertes pendant 8 semaines ; 26,1% pendant 4 semaines ; 15,2% pendant 12 semaines et 9,8% pendant 2 semaines.

Graphique 9 : Répartition des UPI (%) qui sont ouvertes selon la durée qu'elles resteront ouvertes dans la situation actuelle de la pandémie

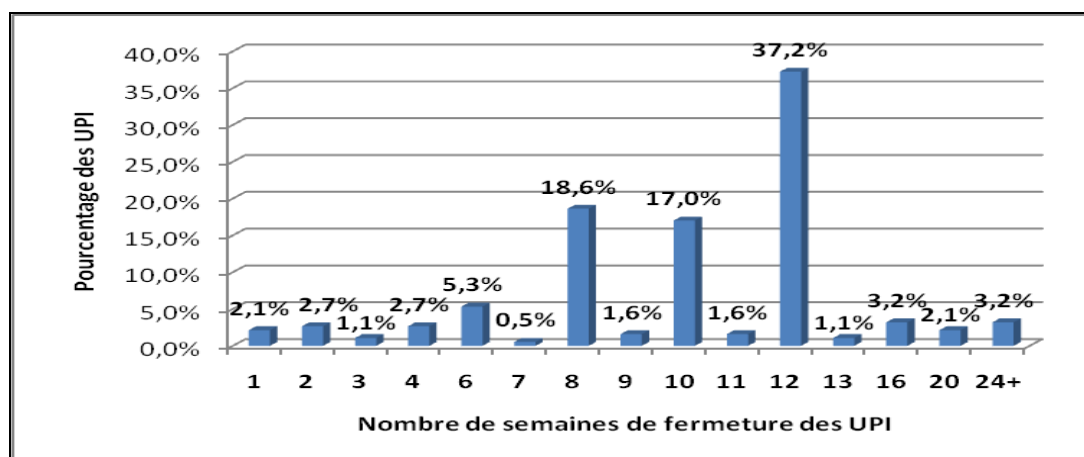


L'analyse par branche montre que certaines unités de production informelles qui exercent dans les principales branches de l'économie sont aussi celles qui expriment plus d'inquiétude aux effets de la COVID-19. Il s'agit essentiellement de celles qui exercent dans le commerce de détail ou en gros (42,4%) ; les manufactures (18,5%) ; les autres services (12,0%) ; les bars/restaurations (9,8%) ; le transport/stockage (8,7%) ; la construction (4,3%) ; l'information et la communication (4,3%). Par contre, les unités de production informelles relevant de l'agriculture/pêche/mines, de l'habitat/logement et réparation, des activités financières ou immobilières, de l'éducation et de la santé sont celles qui ne pensent pas fermer dans les prochaines semaines.

2.3. Durée de fermeture des UPI pendant la Covid-19

Parmi les UPI qui sont fermées, 9 sur 10 le sont dans la période de la COVID-19. Ainsi, 94,7% des UPI sont fermées depuis moins de 16 semaines.

Graphique 10 : Répartition des UPI (%) qui sont fermées selon la durée de fermeture

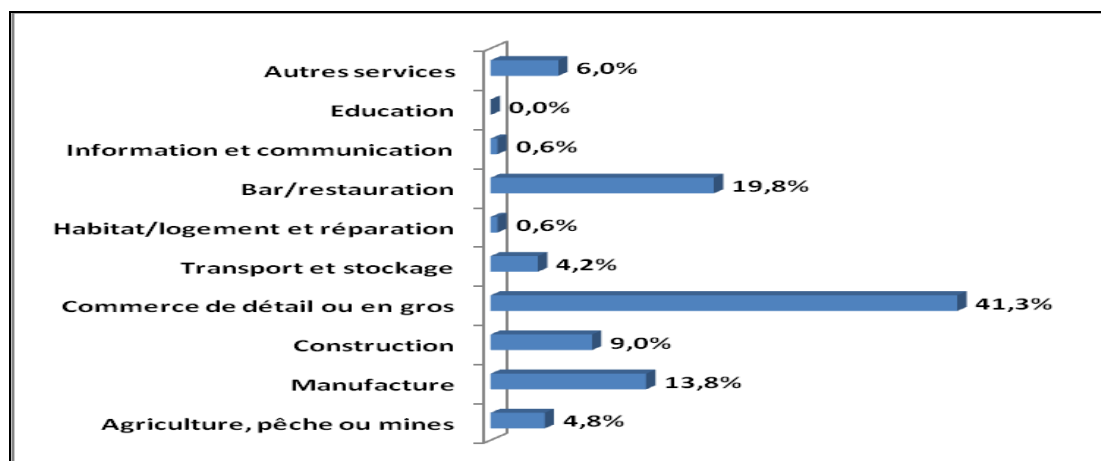


2.4. Optimisme des UPI pour la reprise des activités

Plus de neuf UPI sur dix sont optimistes quant à la reprise de leurs activités après la crise sanitaire de la COVID-19

Parmi les UPI fermées provisoirement, soit par décision des autorités, soit de leur propre initiative, environ 94,9% pensent reprendre leurs activités. Celles qui pensent reprendre leurs activités exercent plus dans le commerce de détail ou en gros (41,3%), les bars/restaurations (19,8%), les manufactures (13,8%), la construction (9,0%).

Graphique 11 : Répartition des UPI (%) fermées provisoirement par branche d'activités selon leur optimisme de reprendre leurs activités



2.5. Projection de la date de reprise des activités par les UPI

Seulement deux UPI sur dix qui sont fermées souhaiteraient reprendre leurs activités après la crise

Parmi les UPI fermées provisoirement, seulement 23,3% ont dit dans combien de semaines elles reprendraient leurs activités. 13,2% ont déclaré reprendre dans quatre semaines au plus ; 5,4% dans 5 à 8 semaines ; 4,8% dans 9 à 16 semaines. Par contre, plus de trois quarts d'unités de production informelles sont indécises pour projeter la date de reprise de leurs activités.

Tableau 1 : Répartition des UPI fermées provisoirement pendant la pandémie par branche d'activités selon la date qu'elle se projette pour la reprise de leurs activités

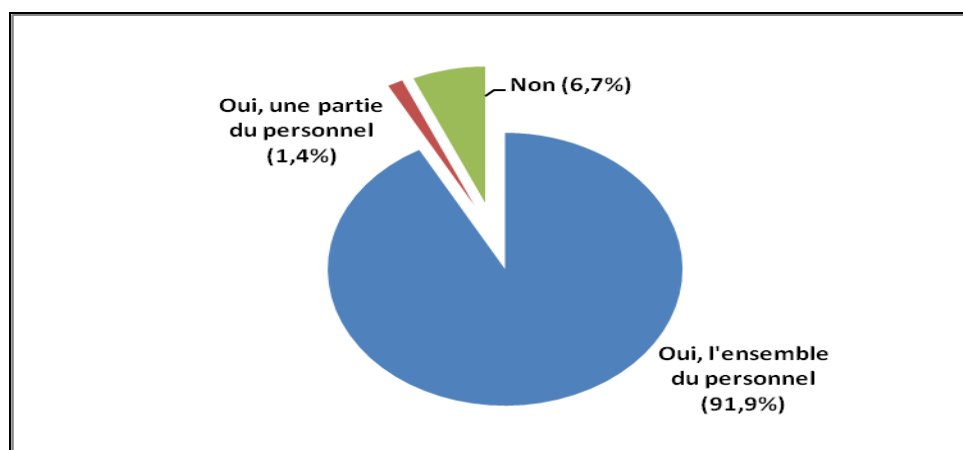
Branche d'activités	Quand prévoyez-vous la reprise des activités de l'entreprise ? (semaines)				Total
	Ne sait pas	1-4	5-8	9-16	
Agriculture, pêche ou mines	8	0	0	0	8
Manufacture	19	2	1	1	23
Construction	13	2	0	0	15
Commerce de détail ou en gros	47	9	8	5	69
Transport et stockage	6	1	0	0	7
Habitat/logement et réparation	0	1	0	0	1
Bar/restauration	26	5	0	2	33
Information et communication	0	1	0	0	1
Autres services	9	1	0	0	10
Total	128	22	9	8	167
Pourcentage des UPI	76,6%	13,2%	5,4%	4,8%	100,0%

2.6. Utilisation des mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19

Plus de neuf UPI sur dix observent bien les mesures barrières pour la protection de leur personnel

Cette question concerne les UPI qui sont restées ouvertes pendant la COVID-19. Il se dégage que dans la plupart des UPI (93,3%), le personnel utilise les mesures de lutte contre la propagation de la COVID-19 dont 91,9% pour l'ensemble du personnel et 1,4% pour une partie du personnel. Par contre, dans 6,7% UPI, le personnel n'utilise pas les mesures de prévention contre la COVID-19. Pour les 6,7% des UPI dont le personnel n'utilise pas les mesures de prévention, la justification repose sur le fait que le coût de la mise œuvre est important, ou sur les difficultés de s'approvisionner en produits nécessaires, ou sur la nécessité de le faire.

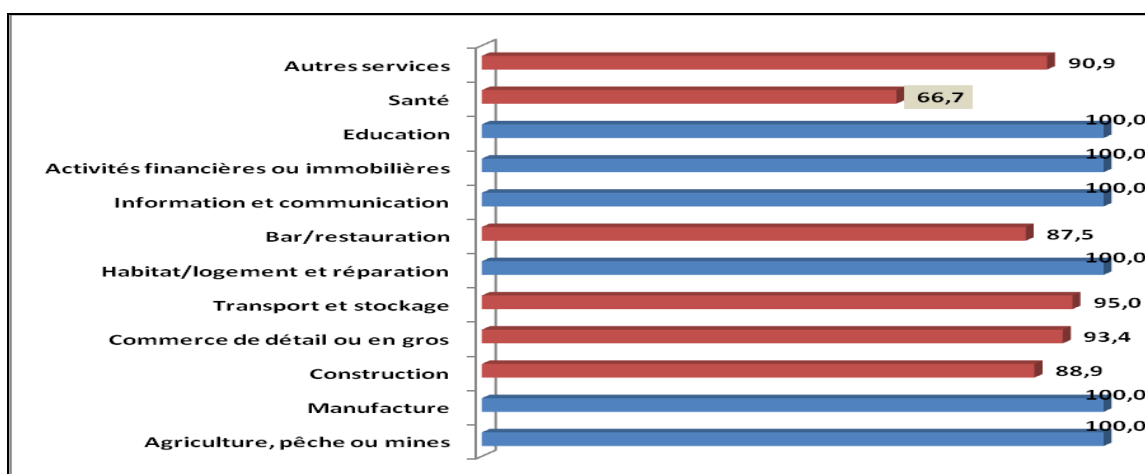
Graphique 12 : Répartition des UPI (%) ouvertes pendant la pandémie selon que leur personnel utilise ou non les mesures de prévention



Respect des mesures barrières dans la majorité des UPI

Les mesures de protection contre la COVID-19 sont bien observées dans toutes les branches même si l'utilisation n'est pas totale au niveau du personnel. Les UPI de certaines branches d'activités sensibles ont fortement utilisé les mesures de prévention, à savoir : le transport/stockage (95,0%) ; le commerce de détail ou en gros (93,4%) ; les autres services (90,9%) ; la construction (88,9%) ; les bars/restaurations (87,5%) ; la santé (66,7%).

Graphique 13 : Répartition des UPI (%) ouvertes pendant la pandémie par branche d'activités selon que leur personnel utilise les mesures de prévention



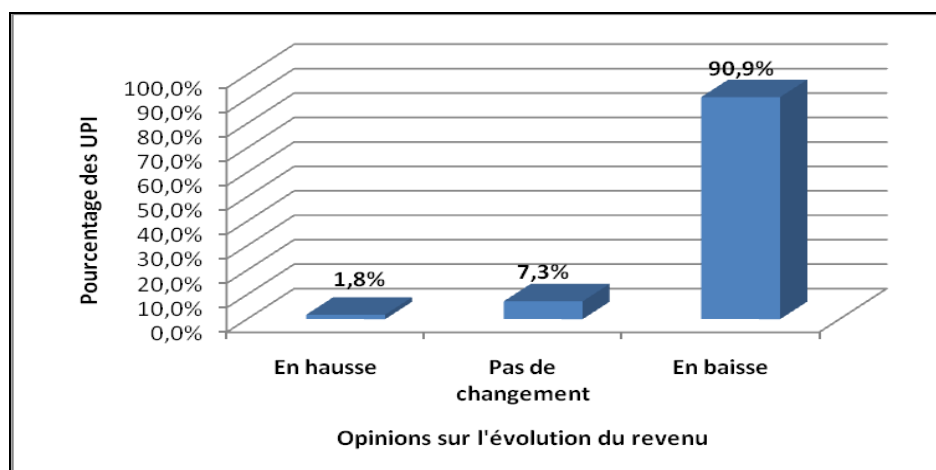
2.7. Evolution du revenu des UPI comparé à la même période en 2019

Cette question concerne les UPI ayant au mois une année d'exercice d'activité en 2019,

Neuf UPI sur dix ont enregistré la baisse de leur revenu comparé à la même période en 2019

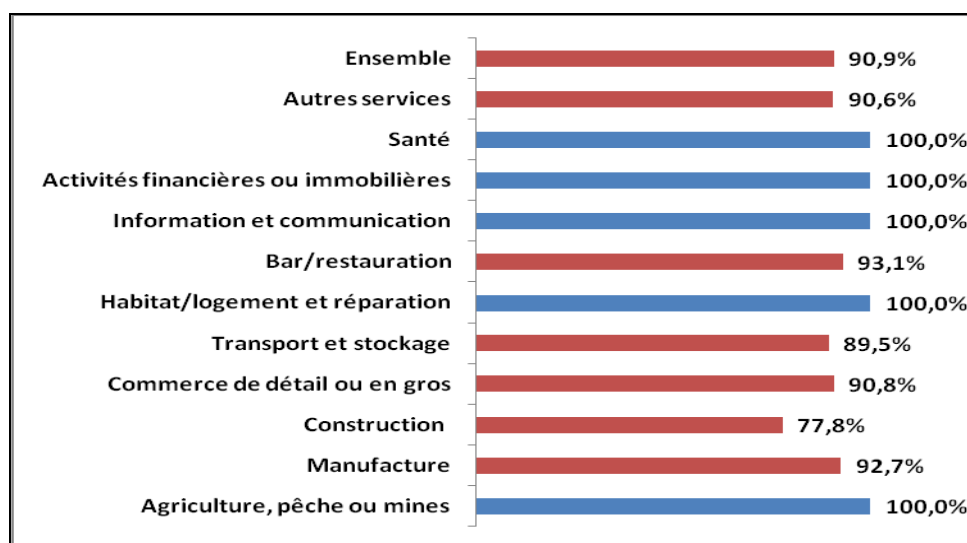
Parmi les UPI qui ont donné leurs opinions sur l'évolution du revenu, près de 90,9% pensent que leur revenu a baissé contre 1,8% qui ont vu leur revenu augmenter. Cependant, 7,3% des unités de production informelles considèrent que leur revenu est resté le même.

Graphique 14 : Répartition des UPI (%) selon leurs opinions sur l'évolution de leur revenu par rapport à la même période en 2019



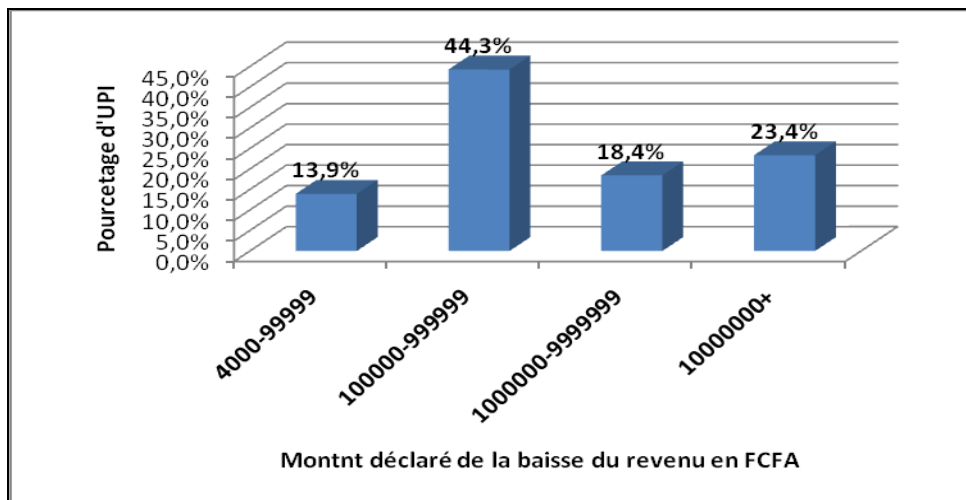
Toutes les branches d'activités sont impactées, et surtout celles qui sont les plus représentatives dans l'économie en termes du nombre d'unités. Il s'agit principalement des bars/restaurations (93,1%) ; des manufactures (92,7%) ; du commerce de détail ou en gros (90,8%) ; des autres services (90,6%) ; de la construction (77,8%).

Graphique 15 : Répartition des UPI (%) ayant enregistré la baisse de leur revenu comparé à la même période en 2019 par branche d'activités



Parmi les UPI qui ont enregistré la baisse du revenu des ventes, environ 44,3% ont estimé cette baisse comprise entre 100 000 et 999 999 FCFA ; 23,4% situent ce recul d'activité à plus de 10 millions FCFA ; 18,4% déclarent avoir perdu entre 1 000 000 et 9 999 999 FCFA et enfin 13,9% moins de 100 000 FCFA

Graphique 16 : Répartition des UPI (%) ayant enregistré la baisse de leur revenu comparé à la même période en 2019 selon le montant déclaré pour la baisse

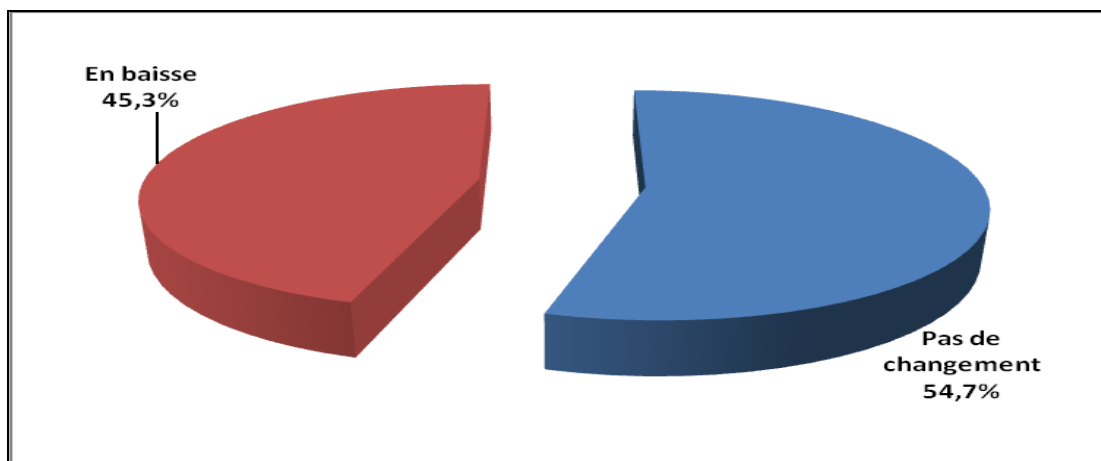


2.8. Evolution des effectifs du personnel employé par les UPI depuis le début de la Covid-19 comparé à la même période en 2019

Plus de quatre UPI sur dix ont enregistré la baisse de leurs effectifs employés comparé à la même période 2019

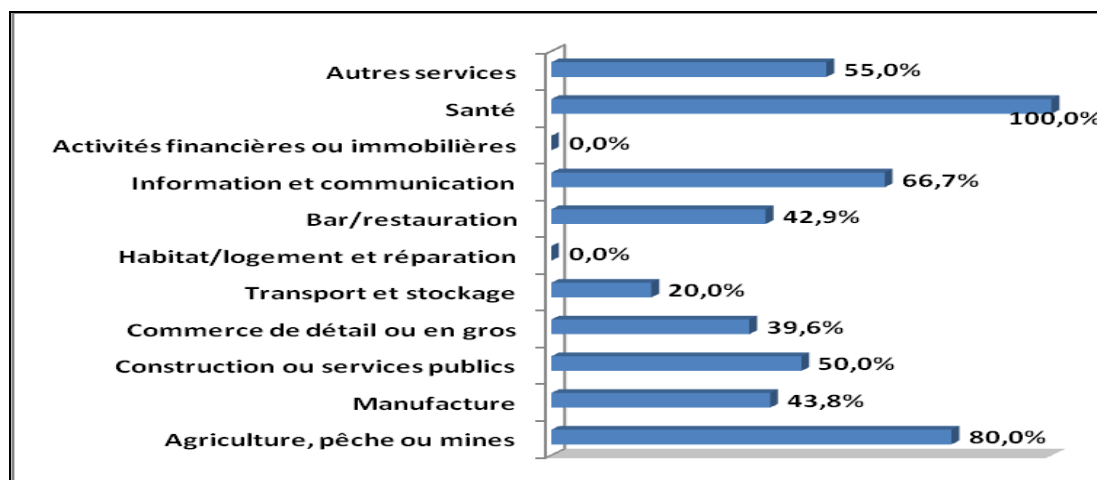
Dans l'ensemble, 24,7% des unités de production informelles ont répondu à cette question parmi lesquelles 54,7% estiment que leurs effectifs n'ont pas changé alors que 45,3% ont enregistré la baisse de leurs effectifs employés, comparé à la même période en 2019.

Graphique 17 : Répartition des UPI (%) selon leurs opinions sur l'évolution des effectifs du personnel depuis le début de la pandémie



En effet, toutes les branches d'activités connaissent la baisse de leurs effectifs employés depuis le début de la pandémie de la COVID-19 en dehors des activités financières ou immobilières et l'habitat/logement et réparation.

Graphique 18 : Répartition des UPI enquêtées ayant observé la baisse de leurs effectifs du personnel au début du COVID-19 par branche d'activités

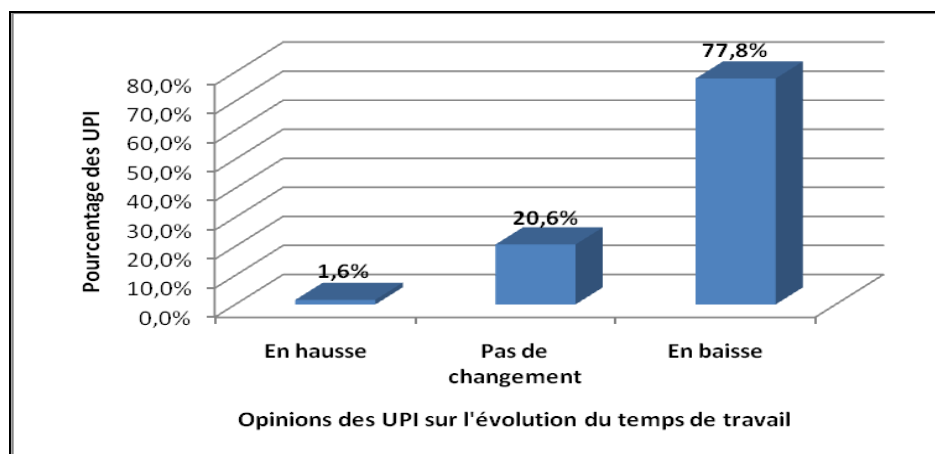


2.9. Evolution du temps de travail du personnel rémunéré employé par les UPI depuis le début de la Covid-19, comparé à la même période en 2019

Près de trois UPI sur quatre ont enregistré la baisse du temps travail de leur personnel rémunéré comparé à la même période en 2019

Dans l'ensemble, 13,3% unités de production informelles ont répondu à cette question parmi lesquelles 20,6% estiment que le temps de travail du personnel rémunéré n'a pas changé alors que 77,8% ont enregistré la baisse de leur temps de travail, comparé à la même période en 2019. Seulement 1,6% des UPI ont vu le temps de travail de leur personnel rémunéré augmenter depuis le début de la COVID-19 comparé à la même période en 2019

Graphique 19 : Répartition des UP (%) selon leurs opinions sur l'évolution du temps de travail du personnel rémunéré comparé à la même période en 2019

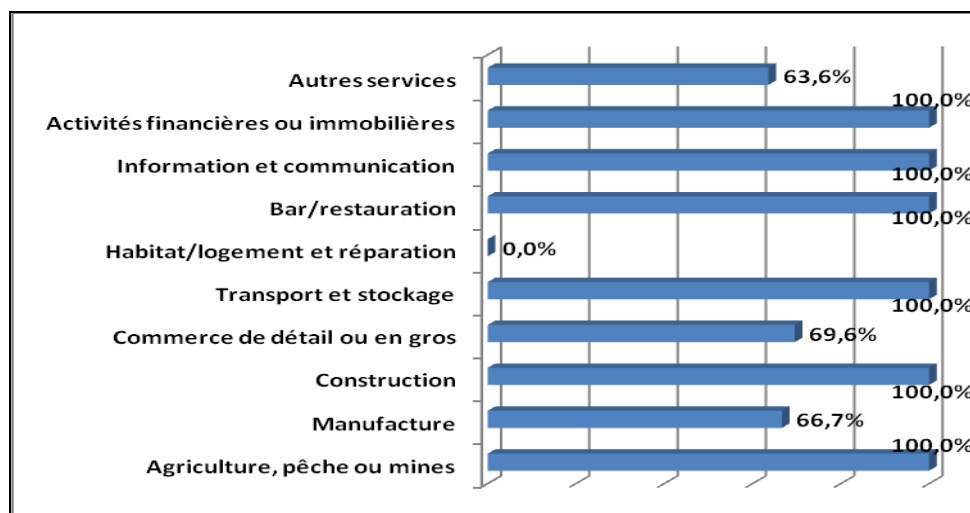


Dix branches d'activités sur 12 ont connu la baisse du temps de travail de leur personnel rémunéré en dehors de l'éducation et de la santé qui n'ont pas répondu.

Les branches dont le temps de travail a été fortement impacté sont : bars/restaurations, la construction, transport/stockage, l'information/communication, activités financières ou immobilières, l'agriculture/pêche ou mines. Dans les autres branches, la réduction du temps de travail est moins marquée même si elle reste élevée : commerce de détail ou en gros (69,6%),

manufactures (66,7%), autres services (63,6%). Seuls l'habitat/logement et réparation n'ont pas connu de changement de son temps de travail.

Graphique 20 : Répartition des UPI (%) dont le temps de travail du personnel a baissé par branche d'activités

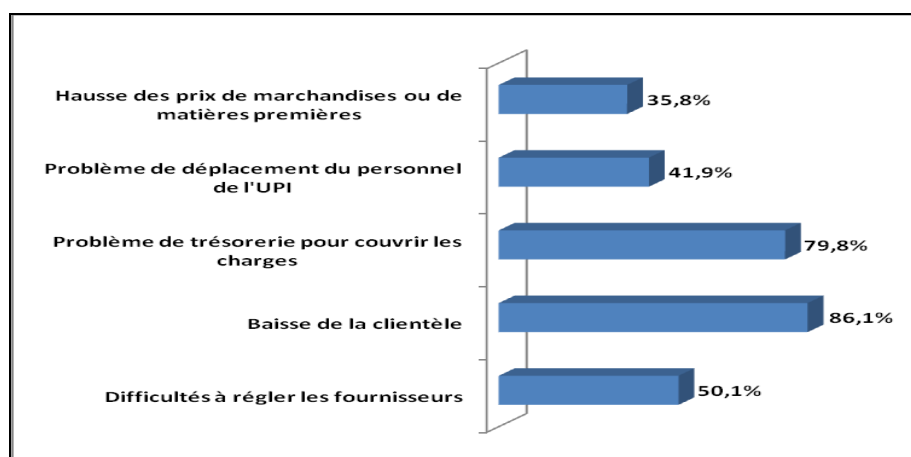


2.10. Problèmes connus par les UPI depuis l'apparition de la Covid-19

Les effets de la COVID-19 sur les activités des UPI par la baisse de la clientèle, les difficultés de trésorerie et de règlement des fournisseurs

Il s'agit essentiellement des UPI qui sont restées ouvertes ou fermées provisoirement. Ces UPI sont confrontées à trois difficultés majeures, à savoir la baisse de la clientèle (86,1%), le problème de trésorerie pour couvrir les charges (79,8%), les difficultés à régler les fournisseurs (50,1%). Toutefois, elles connaissent d'autres difficultés qui sont non négligeables telles que le problème de déplacement du personnel (41,9%) et la hausse des prix de marchandises ou des matières premières (35,8%).

Graphique 21 : Répartition des UPI (%) selon les difficultés connues depuis le début de la pandémie



Les UPI peuvent être confrontées à cinq type de difficultés liées à l'apparition de la COVID-19, à savoir : (1) difficultés à régler les fournisseurs ; (2) baisse de la clientèle ; (3) problème de trésorerie ; (4) problème de déplacement du personnel ; (5) hausse des prix de marchandises et de matières premières.

Les UPI rencontrent principalement des problèmes de baisse de leur clientèle et des problèmes de trésorerie ensuite se posent des problèmes liés au règlement des fournisseurs, au déplacement du personnel et à la hausse des prix de marchandises et des matières premières.

Tableau 2 : Répartition des UPI par branche d'activités selon leurs opinions sur l'évolution du revenu tiré des ventes annuelles comparé à la même période en 2019

Branches d'activités	2.16. Difficultés rencontrées par les UPI suite au COVID-19				
	1	2	3	4	5
Agriculture, pêche ou mines	53,8%	69,2%	61,5%	61,5%	23,1%
Manufacture	53,0%	93,9%	87,9%	45,5%	47,0%
Construction	39,4%	97,0%	75,8%	51,5%	24,2%
Commerce de détail ou en gros	49,7%	84,8%	76,1%	41,1%	38,1%
Transport et stockage	29,6%	70,4%	70,4%	25,9%	29,6%
Habitat/logement et réparation	50,0%	100,0%	75,0%	75,0%	50,0%
Bar/restauration	59,7%	88,1%	88,1%	34,3%	35,8%
Information et communication	60,0%	60,0%	100,0%	40,0%	20,0%
Activités financières ou immobilières	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Education	50,0%	50,0%	100,0%	50,0%	0,0%
Santé	0,0%	100,0%	33,3%	0,0%	0,0%
Autres services	53,5%	86,0%	86,0%	46,5%	27,9%

3. Politiques mises en place et mesures d'accompagnement face à la Covid-19

Les questions retenues ici permettent de mesurer l'adéquation entre les besoins des unités de production informelles et les mesures d'accompagnement mises en place par le gouvernement pour soutenir ces unités économiques en cette période de crise sanitaire.

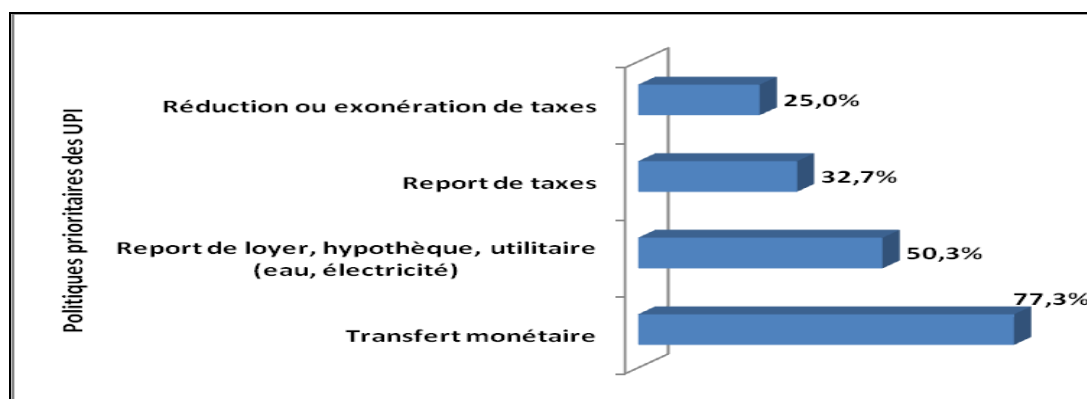
3.1. Politiques pour soutenir les UPI dans la situation actuelle de la Covid-19

Parmi les mesures de soutien du gouvernement, plus de trois UPI sur quatre sont favorables au transfert monétaire

Dans la situation actuelle de la COVID-19, neuf politiques ont été mises en place par le gouvernement pour soutenir les entreprises parmi lesquelles l'entreprise devait choisir quatre politiques par ordre de priorité qui satisfont à ses besoins.

Il en résulte que les UPI privilégient, dans l'ordre, le transfert monétaire (77,3%), le report de loyer/hypothèque/utilitaire pour l'eau et l'électricité (50,3%), le report de paiement de prêt (58,5%), le report des taxes (32,7%), la réduction ou de l'exonération de taxes (25,8%) au détriment de l'accès à de nouveaux crédits, de la subvention de salaire, de la formation sur la promotion et la communication en ligne et des autres types de formation.

Graphique 22 : Répartition des UPI (%) selon les politiques prioritaires choisies pour leurs besoins dans la situation actuelle de la pandémie

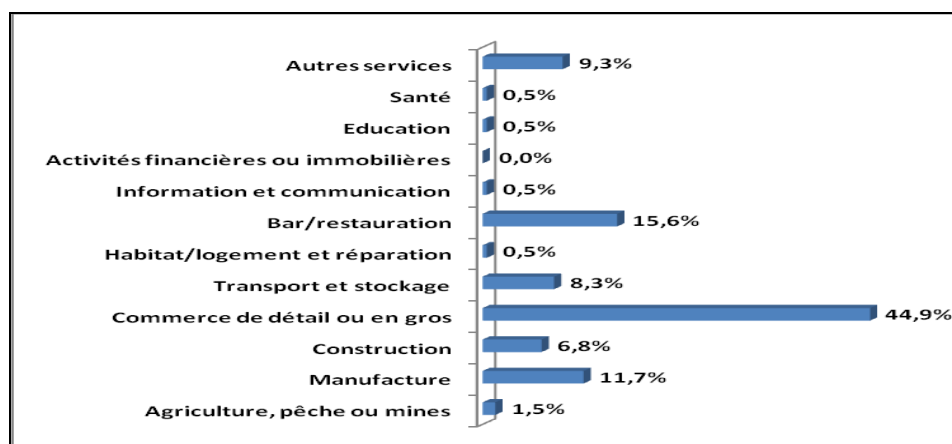


3.2. Mesures d'accompagnement ayant bénéficié aux UPI, en réponse à la crise sanitaire de la Covid-19

Seulement quatre UPI sur dix ont bénéficié des mesures d'accompagnement mises en place par le gouvernement

Pour faire face à la crise sanitaire liée à la COVID-19, le gouvernement a mis en place des mesures d'accompagnement pour soutenir les entreprises. Parmi les UPI ayant répondu à cette question, seulement 44,5% en ont bénéficié. Toutes les branches d'activités en ont bénéficié et principalement le commerce de détail et ou en gros (44,9%), les bars/restaurations (15,6%), les manufactures (11,7%), les autres services (9,3%), le transport/stockage (8,3%) et la construction (6,8%).

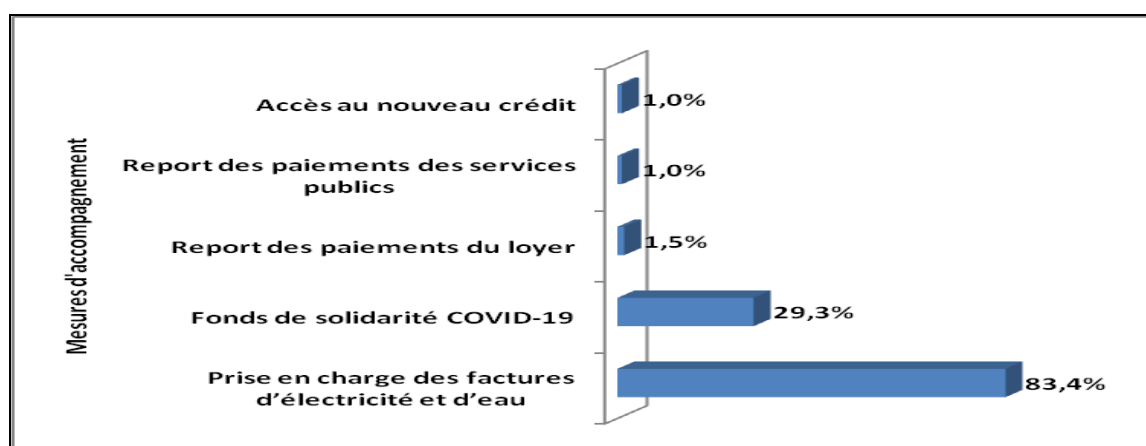
Graphique 23 : Répartition des UPI (%) par branche d'activités selon qu'elles ont bénéficié ou non des mesures d'accompagnement en réponse à la pandémie



Huit UPI sur dix ont bénéficié des biens essentiels dont la prise en charge des factures d'électricité

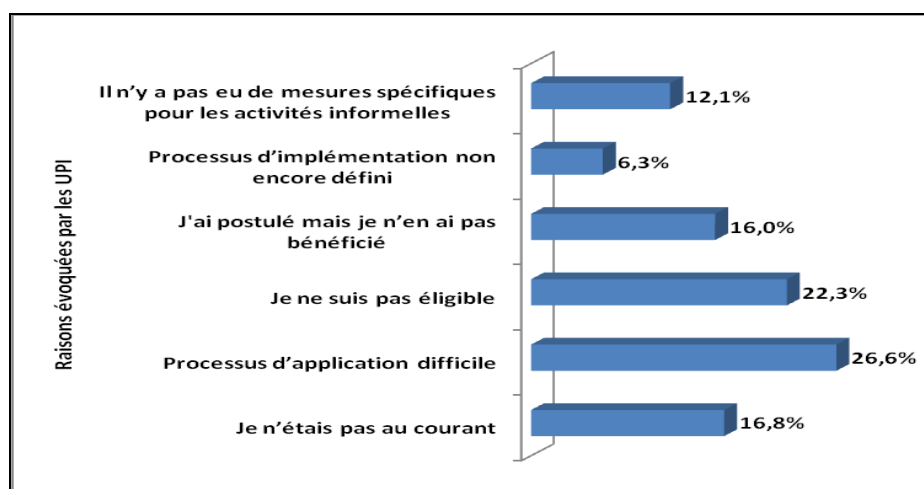
Parmi les mesures d'accompagnement mises en place par le gouvernement, 83,4% des UPI ont bénéficié de la prise en charge des factures d'eau et d'électricité ; 29,3% ont bénéficié des fonds de solidarité COVID-19 ; 1,5% a bénéficié du report des paiements de loyer ; 1,0% du report des paiements des services publics et 1,0% de l'accès au nouveau crédit.

Graphique 24 : Répartition des UPI (%) selon les mesures d'accompagnement mises en place par le gouvernement en réponse à la pandémie



Parmi les UPI qui n'en ont pas bénéficié, 26,6% trouvent que le processus d'application est difficile ; 22,3% disent qu'ils ne sont pas éligibles ; 16,0% ont postulé mais elles n'ont pas eu gain de cause ; 12,1% pensent qu'il n'y a pas eu de mesures spécifiques pour les activités informelles ; 6,3% estiment que le processus d'implémentation n'est pas encore défini. Par contre, 16,8% disent qu'elles n'étaient pas informées de ces mesures d'accompagnement.

Graphique 25 : Répartition des UPI (%) selon les raisons qui ont fait qu'elles ne bénéficient pas des mesures d'accompagnement



4. Mécanisme d'ajustement face à la Covid-19 et perspectives

4.1. Mécanisme d'ajustement utilisés par les UPI pour faire face à la Covid-19

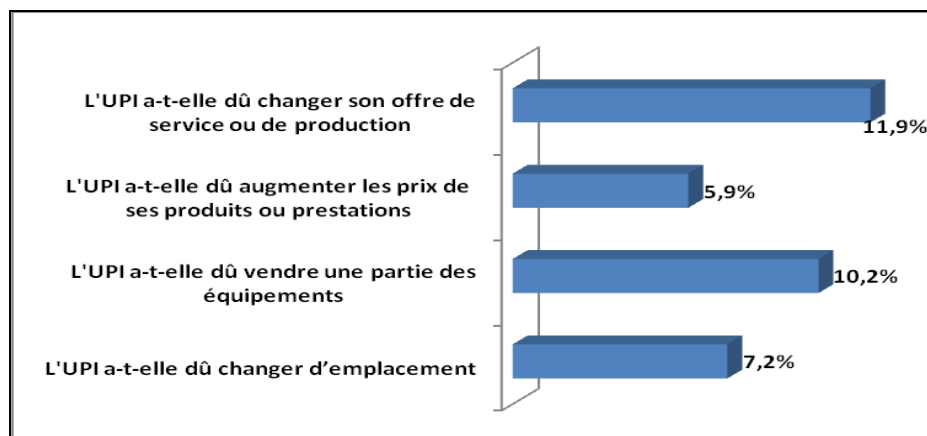
Très peu d'UPI ont adopté des stratégies pour faire face à la crise sanitaire de la COVID-19

Le mécanisme d'ajustement correspond à un palliatif pour les UPI pour couvrir leurs activités en réponse à la crise sanitaire liée à la COVID-19. Il peut s'agir de changement d'emplacement, de vente des équipements, d'augmentation des prix des produits ou des prestations, de changement de l'offre de service ou de production.

Il ressort que très peu d'UPI ont adopté des stratégies pour faire face à la COVID-19, à savoir le changement de leur offre de service ou de production (11,9%) ; la vente d'une partie de

leurs équipements (10,2%) ; le changement de leur emplacement (7,2) soit au sein de leurs ménages, soit hors de leurs ménages ; l'augmentation des prix de leurs produits ou de leurs prestations (5,9%).

Graphique 26 : Répartition des UPI (%) selon les mécanismes d'ajustement utilisés face à la pandémie



4.2. Perspectives

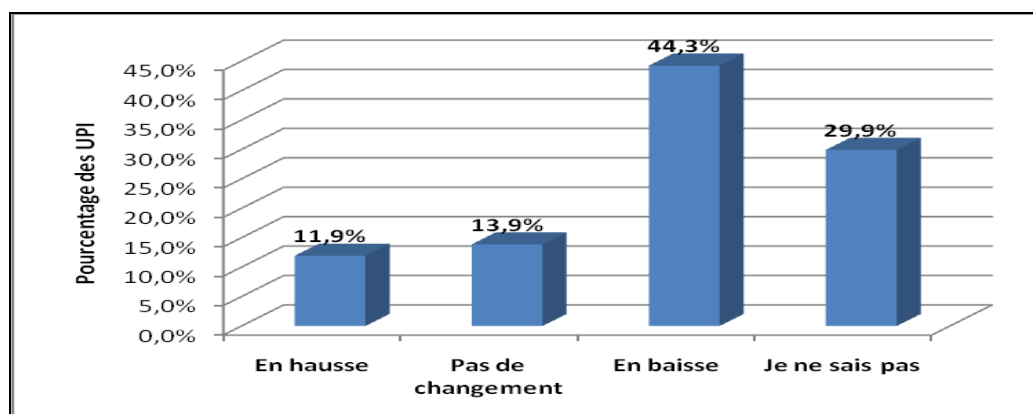
Les questions sur les perspectives permettent aux UPI de se projeter dans les trois prochains mois dans leur fonctionnement normal. Elles peuvent être optimistes, pessimistes ou indécises par rapport à la réalisation de leurs activités dans le futur.

4.2.1. Evolution des recettes des UPI au cours des trois prochains mois

Plus de quatre UPI sur dix pensent que leurs recettes vont baisser dans les trois prochains mois

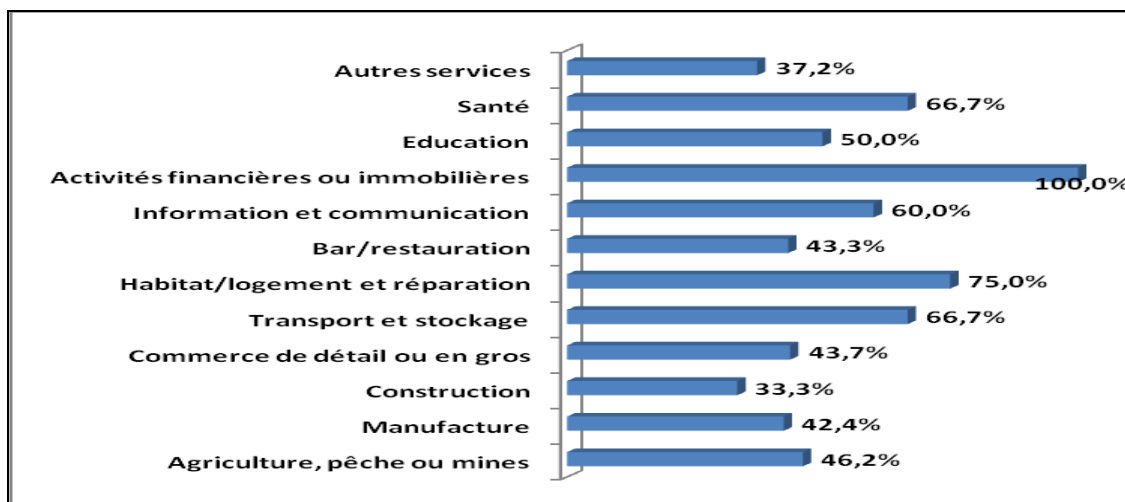
Parmi les UPI qui ont répondu, 44,3% pensent que leurs recettes vont baisser dans les trois prochains mois alors que 11,9% s'attendent à une hausse et 13,9% y voient un cours normal. Cependant, 29,9% sont indécises sur la question. Le nombre d'UPI dont les recettes vont baisser est 3,7 fois plus élevé que le nombre de celles qui projettent la hausse de leurs recettes dans les trois prochains mois.

Graphique 27 : Répartition des UPI (%) selon leurs opinions sur l'évolution des recettes dans les trois prochains mois



Au regard de la répartition des 44,3% d'UPI qui s'attendent à la baisse de leurs activités dans les trois prochains mois, il apparaît que toutes les branches sont concernées.

Graphique 28 : Répartition des UPI (%) qui pensent que leurs recettes vont baisser par branche d'activités

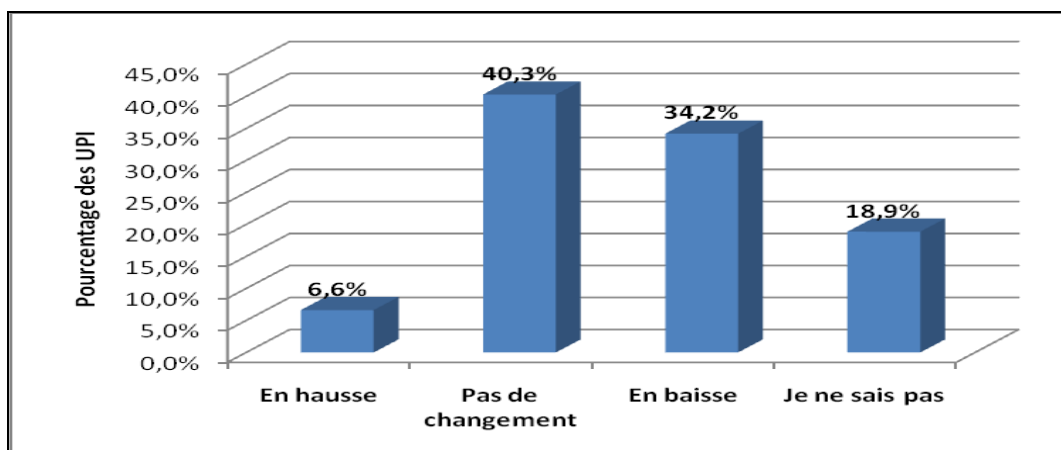


4.2.2. Evolution de l'emploi des UPI au cours des trois prochains mois

Plus du tiers des UPI projette la baisse de l'emploi dans les trois prochains mois

Parmi les UPI qui ont répondu, 40,3% n'envisagent pas de changement sur le niveau de l'emploi dans les trois prochains mois alors que 34,9% s'attendent à une baisse et 6,6% à une hausse de l'emploi. Cependant, 18,9% sont indécises sur la question. Ainsi, selon plus d'un tiers des UPI, l'emploi sera impacté.

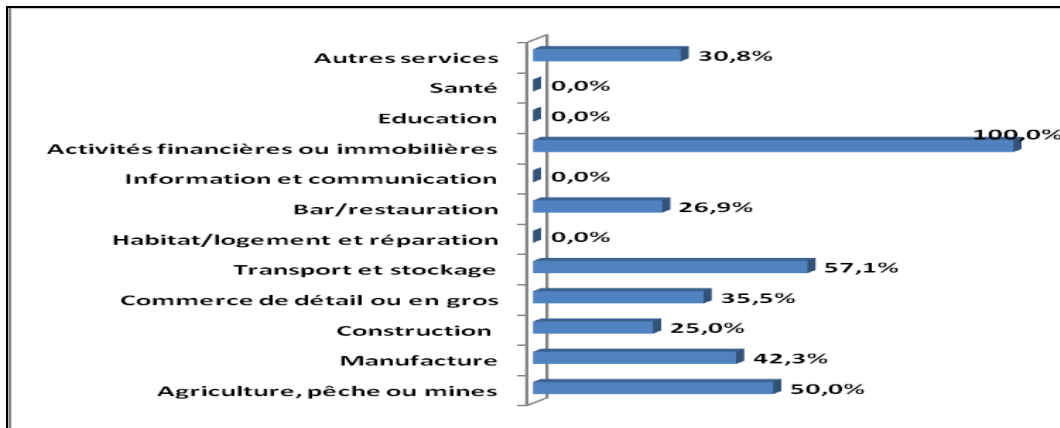
Graphique 29 : Répartition des UPI (%) selon leurs opinions sur l'évolution de l'emploi dans les trois prochains mois



La répartition des 34,2% des UPI qui pensent que l'emploi va baisser est présentée ci-dessous.

En dehors des branches sous-représentées telles que les activités financières ou immobilières, l'éducation, la santé, l'agriculture/pêche/mines, l'information/communication, l'habitat/logement/réparation, les autres branches sont affectées par les effets de la crise sanitaire, et principalement le transport/stockage (57,1%), les manufactures (42,3%), le commerce de détail ou en gros (35,5%), les autres services (30,8%), les bars/restaurations (26,9%), la construction (25,0%).

Graphique 30 : Répartition des UPI (%) qui pensent que leur emploi va baisser dans les trois prochains mois par branche d'activités



CONCLUSION

Les données de l'enquête confirment bien les appréhensions des UPI quant à la crise sanitaire de la COVID-19. Elles déclarent la baisse de leurs activités et de leurs effectifs employés comparé à la même période en 2019 et elles prévoient le maintien de cette tendance dans les trois prochains mois surtout en termes de revenus et d'effectifs.

En ce qui concerne la protection du personnel au sein des unités de production informelles, force est de reconnaître que les mesures barrières sont bien respectées, même si la couverture n'est pas totale dans certaines unités de production informelles et dans certaines branches d'activités.

Plus neuf unités de production informelles sur dix utilisent les mesures de prévention pour leur personnel. Celles qui n'en ont pas utilisé justifient cela par le fait qu'elles ne sont pas au courant de la situation et surtout qu'elles éprouvent des difficultés à les mettre en œuvre.

Quant au choix opéré sur les politiques mises en place pour soutenir les entreprises en général, les unités de production informelles sont favorables prioritairement pour le transfert monétaire, le report de loyer/hypothèque/utilitaire pour l'électricité et l'eau, le report de paiement de prêt et le report de taxes.

Ne voulant pas rester passives face à l'évolution de la crise sanitaire, certaines unités de production informelles ont adopté des stratégies pour soutenir leurs activités, notamment le changement de l'offre de services ou de production ; la vente d'une partie des équipements ; le changement d'emplacement ; augmentation des prix de produits ou de prestations.

ANNEXE

PERSONNEL DE L'ENQUETE SUR L'IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES ENTREPRISES

Equipe	Noms	Prénoms
Coordination	TIWINOT	Francis Thierry
	ONDO MEGNE	Jean Jacques
	AVOMO ASSOUM-MVE épouse ENGOANG ASSEMBE	Jasmine Dalhia
	ABAGA NGUEMA	Samuel
	NDZU ZOULA	Davy Aymar
	KASSA NZAMBA	Alain Yves

Superviseurs des applications	MINKO mi ONDO	Michel
	ONDO MANGOUKA	Guy Léonce
	EYEMBA	Yvon

Administrateurs du site	MENGOME OBAME	Lionnel
	NDONG	Rodrigue

Chefs d'équipes	ANDEME NDONG	Marie Rose
	MOUITY MILINDZI ILONGO	Inès Elsa
	BOGOU KOUMBA	Marie Chantal
	ITSATSA	Arnaud
	NSOME BIYOGHE	Jean Ernest

Agents recenseurs	MBOYI BOUTSINA	Fernand Michel
	ZUE OBAME	Barbara
	MIHINDOU MIHINDOU	Hyacinthe
	NDOUTOUME OBAME	Hervé
	SOUAMY SOUAMY	Ida Vial
	NDONG ONDO	Jowan Ulrich Junior
	MBA	Léon Wanny
	EDZANG ZOGO	Rodrigue
	MBINA MAPAGA	Michel Josias
	ENGOANG	Patchelly Oswald
	OYE AKORE épouse MIYOUNDOU	Aude Gladys
	ANGUE	Sandrine Radia
	MEYE ESSONO	Ange
	ENDAMANE NDONG	Jean Lilian
	NZAOU	Kévin Alban
	OBONE ASSOUM MVE	Laurette Léila
GUY PIERY MOANDA	Gina	